

**DEPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE BOULAY LES BARRES**

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 OCTOBRE 2025
PROCÈS-VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq et le 02 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 septembre, s'est réuni à la mairie de Boulay les Barres sous la Présidence de Monsieur Bertrand GUILLON, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Quorum : 6

Présents : Mesdames DELALOY, SIMON, Messieurs BAILLON, GASNIER, GUILLON, LAVOLLEE, LEFEBVRE, PINCHAUD

Absents excusés : Madame BERTHEAU, Messieurs LAURENT, MINIERE

Secrétaire de séance : Monsieur LAVOLLEE

ORDRE DU JOUR

- Manifestation théâtrale et demande de subvention
- Questions diverses

Manifestation théâtrale et demande de subvention

Le Maire informe le Conseil Municipal que, comme les années précédentes, la Troupe Théâtrale du Cerf-Volant d'Ormes dont le siège social est situé 3 chemin du Bourgneuf à Ormes 45140, se propose d'effectuer une représentation à la salle polyvalente. Le coût de cette comédie tout public intitulée « Le Bal des Escargots » s'élève forfaitairement à 1 400 euros.

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt constaté auprès du public, après délibération, à scrutin secret, et à l'unanimité,

- ACCEPTE la proposition de la Troupe Théâtrale du Cerf-Volant d'Ormes (n° adhérent FNCTA 45/1571) pour un montant global de 1 400 euros et autorise le Maire à signer le contrat pour un spectacle prévu le samedi 07 mars 2026,
- SOLЛИCITE une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Loiret dans le cadre du dispositif d'aide culturelle « En Scène » pour un montant de 840€,
- SIGNALISE que les entrées à cette représentation seront gratuites et les crédits nécessaires au coût de cette manifestation seront prélevés à l'article 623 du budget 2026,
- AUTORISE le Maire, ou à défaut le 1^{er} Adjoint au Maire, à signer tout document relatif à cette délibération.

Questions Diverses

Travaux et achats salle polyvalente : Le lambris et les portes intérieures de la salle polyvalente vont être repeints, deux sèche-mains viennent d'être achetés et un devis pour le wifi est en attente.

Candélabres Heurdy : 2 candélabres vétustes n'ont pas été remplacés, cela va être fait.

Contrôles Bureau Veritas : Suite aux vérifications électriques effectués des travaux doivent être réalisés à l'église et à la salle polyvalente.

Panneaux de signalisation : Un point a été fait et les panneaux illisibles ou abîmés vont être remplacés.

Octobre rose : Une marche organisée avec le Comité des Fêtes aura lieu le 12 octobre.

Bouchons d'Amour : Une convention a été signée avec l'association Bouchons d'Amour pour la collecte des bouchons plastique.

Colis de Noël : Un point est fait sur les différents devis.

Commune de Boulay les Barres
Séance du 02 octobre 2025

Aire de jeux : Après contrôle par Bureau Veritas, une remise en état et quelques travaux sont à réaliser.
Piste cyclable : Pas d'avancée pour le moment à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les membres de leur attention et lève la séance à 22h40.

Le Maire,
Bertrand GUILLOU



Le secrétaire de séance,
Denis LAVOLLEE

A handwritten signature in black ink that reads "lavolle".